

Versement de la taxe d'apprentissage au COLLEGE LYCEE LA VILLE DAVY

>> l'entreprise

Raison sociale de l'entreprise

adresse

Code postal Commune

n° de téléphone

nom de la personne chargée de la taxe d'apprentissage :

>> verse au profit du Collège Lycée LA VILLE DAVY - 22120 QUESSOY

la somme Euros

au titre du 13 % de la Taxe d'apprentissage

Cachet de l'entreprise

Fait à, le

Signature

Modalités de versement

Le Lycée La Ville Davy perçoit, directement, 13% de votre Taxe d'Apprentissage.

- Soit par chèque, à l'ordre du Lycée La Ville Davy, adressé au :

51, rue de la corderie – 22120 QUESSOY

- Soit par virement, à l'ordre du Lycée La Ville Davy, sur le RIB indiqué ci-dessous :

 **Crédit Mutuel de Bretagne**

RIB				Domiciliation
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
15589	22833	00664772840	07	CCM MONCONTOUR QUESSOY

IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1558 9228 3300 6647 7284 007	CMBRFR2BARK

20 / 12 / 19

TITULAIRE DU COMPTE > **POLE DE FORMATION LA VILLE DAVY**
ACCOUNT OWNER

LIEU DIT LA VILLE DAVY

CCM MONCONTOUR QUESSOY **22120 QUESSOY**

Tél: 02 96 42 30 52

0833.01
E.S



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

€

A _____
LE _____

03669